

# DES NOUVELLES DU CINCLE PLONGEUR CINCLUS CINCLUS SUR LE SUZON EN 2010

Florent SPINLER et le GNUB

Le suivi de la population du Val-Suzon de Cincle plongeur, initié en 2008 par le Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne (GNUB), s'est poursuivi en 2010. Ce passereau un peu plus petit qu'un merle est inféodé aux milieux aquatiques, ce qui lui vaut le surnom de merle d'eau. Il apprécie les cours d'eau à faciès lotique où il trouve sa nourriture. Elle se compose essentiellement de larves aquatiques telles que les plécoptères et les trichoptères mais également quelques amphipodes du genre *Gammarus* (BERTRAND, 1988). La qualité préservée de l'eau du Suzon, notamment en amont de Sainte-Foy, permet à une petite population de cincle de se maintenir.

## Matériel et méthodes

Par rapport à 2009, la zone d'étude s'est étendue vers l'amont puisque le suivi a été réalisé sur la portion de cours d'eau comprise entre la source de la Dhuy et le hameau de Sainte-Foy en incluant le Ru Blanc, soit environ 15 kilomètres. Cette zone a été divisée en 11 tronçons de taille plus ou moins homogène, dépendant principalement des possibilités d'accès à la rivière et des repères présents, comme les ponts et les gués (figure 1).

Afin de déterminer la répartition et la densité des couples nicheurs de Cincle plongeur dans le Val-Suzon, chaque tronçon était parcouru à pied sur toute sa longueur, au cours du printemps 2010 et tous les individus observés ainsi que leurs comportements étaient notés. Deux à trois passages ont été réalisés, si possible durant les périodes favorables citées ci-dessous :

- du 1<sup>er</sup> février au 15 mars (formation des couples et construction du nid) ;
- du 1<sup>er</sup> au 30 avril (nourrissage des poussins) ;
- du 1<sup>er</sup> au 30 mai (envol des jeunes).

Au total, 13 sorties ont été réalisées entre le 07 février et le 30 mai 2010. Elles ont rassemblé 11 participants (dont un de la LPO Côte-d'Or). Une sortie supplémentaire a été nécessaire afin de fixer un nichoir dans le village de Val-Suzon dans le courant du mois de novembre 2009 (figure 2). L'observation d'un cincle dans ce secteur en 2009, associé à la présence d'un nid sous ce pont en 1966, ont conduit à la décision d'installer un nichoir à cet endroit, d'autant que les berges avoisinantes semblaient peu favorables pour accueillir un nid. Cet aménagement a pu être réalisé grâce à l'autorisation de la municipalité de Val-Suzon que nous remercions.

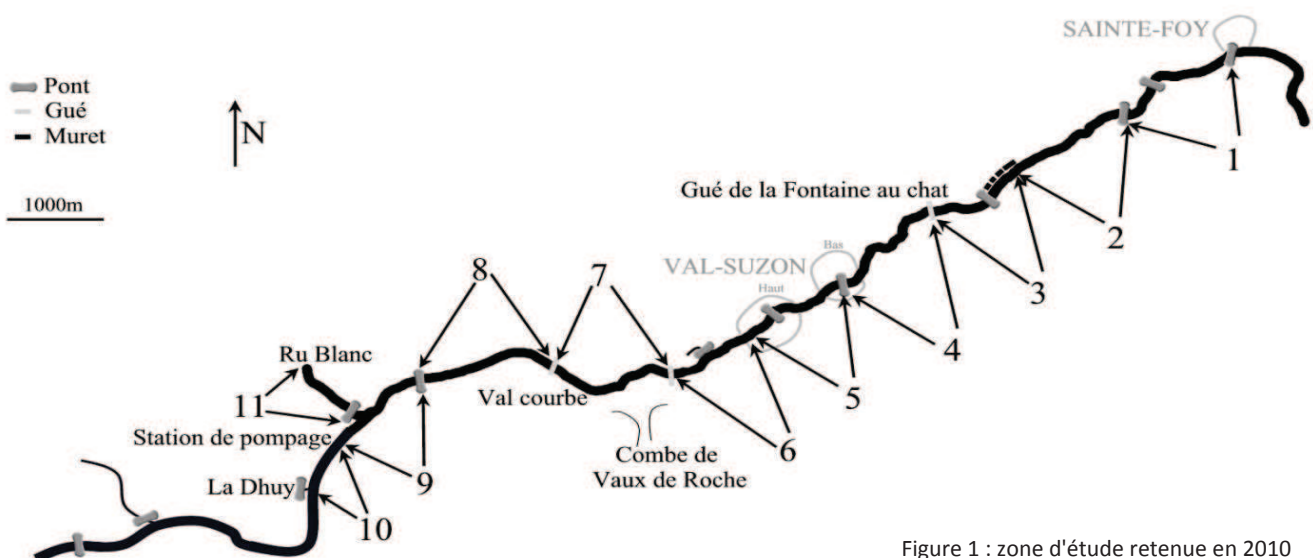


Figure 1 : zone d'étude retenue en 2010 avec le découpage en 11 tronçons

## Résultats

Des cincles plongeurs ont été observés sur l'ensemble de la zone d'étude à l'exception du secteur n°1. Cinq couples certains se répartissaient sur les tronçons 4, 6, 9 et 11, dont deux couples qui fréquentaient des sites de 2009. Trois couples probables ont pu être identifiés au même endroit que des sites occupés en 2009, sur les zones 3, 6 et 7. Les secteurs 4 et 6 étaient fréquentés chacun par deux couples. Des cincles seuls ont été observés sur les secteurs 2, 5, 8 et 10 sans preuve de nidification probable ou certaine.

Le nichoir a été fréquenté dès la première saison de reproduction suivant son installation. La construction du nid s'est achevée aux environs du 15 mars 2010. Le 13 mars, le nid était déjà bien formé, mais le couple continuait à apporter de la mousse prélevée sur un tronc d'arbre avoisinant. Les cincles se laissaient tomber dans l'eau, afin de mouiller la mousse avant de l'emporter jusqu'au nid. L'éclosion des œufs a eu lieu entre le 11 et le 14 avril. En effet, plusieurs passages des adultes le 14 avril laissaient penser que les jeunes étaient nés, alors que la femelle couvait toujours le 11 avril. Les jeunes restant environ 19 jours dans le nid (GEROUDET, 1974), l'envol était donc prévu aux alentours du 1<sup>er</sup> mai, mais les jeunes étaient toujours dans le nid le 2 mai. Les dernières visites du nichoir ont eu lieu les 15 et 29 mai et confirmaient le départ des jeunes, ainsi que l'absence d'une seconde nichée.

## Discussion

Deux couples de plus ont été identifiés en 2010 par rapport à 2009, le premier étant lié à l'installation du nichoir et le second à l'augmentation du linéaire de cours d'eau parcouru (limite entre les secteurs 9 et 10). Cependant, une incertitude demeure sur ce dernier couple puisque peu d'éléments sont à notre disposition pour le différencier du couple observé sur la zone 11. En effet, un couple et deux juvéniles ont été observés lors de la remontée du Ru Blanc, assez loin de sa confluence avec le Suzon (environ 500 mètres). Bien que la descente n'ait pas été effectuée dans le cours d'eau, il est possible que notre présence ait poussé les cincles à fuir vers l'aval, éventuellement jusqu'au Suzon. Au niveau de la confluence, un adulte arrivait du Suzon et volait vers l'amont du Ru Blanc, puis en remontant le Suzon, deux juvéniles ont été observés mais aucun autre adulte n'a pu être contacté. Il n'est pas impossible que l'adulte observé au niveau de la confluence, ainsi que les deux juvéniles, soient les mêmes individus que ceux observés plus tôt sur le Ru Blanc.



Figure 2 : nichoir à Cincle plongeur installé à Val-Suzon

En 2010, l'occupation de deux sites de reproduction (zones 2 et 7) n'a pu être prouvée, alors qu'elle l'était en 2009. Cette absence de donnée est sans doute liée à une pression d'observation trop faible. En effet, ces tronçons ont bénéficié de deux passages mais aucune prospection n'a été effectuée après le 13 mars. Un individu chanteur a été observé le 07 février sur la zone 2 ce qui prouve que l'espèce était quand même présente dans ce secteur. Un troisième passage comme évoqué dans le protocole aurait sans doute permis d'en savoir plus sur ces sites de nidification. Le site du secteur n°7 souffre du même manque de prospection et la proximité avec deux autres couples complique un peu plus la situation, car une confusion entre les individus des différents couples n'est pas à exclure. Il est également possible qu'aucun couple n'ait niché à cet endroit. A défaut de réaliser une prospection complète de l'ensemble des secteurs, ces deux exemples montrent qu'il est nécessaire de surveiller au minimum les sites de nidification connus.

Le nichoir a accueilli sa première reproduction quelques mois seulement après son installation ce qui montre l'intérêt pour l'espèce de ce type d'aménagement. La pose de nouveaux nichoirs pourrait être envisagée sur certains ponts n'offrant pas de cavité, notamment dans la zone 1. En effet, l'absence de cavité sur cette zone pourrait être un facteur limitant. En effet, alors qu'en 2009 nous pensions que le manque d'eau estival était la principale explication de l'absence de cincle au niveau



Cincle plongeur (photo : J.ABEL)

de Sainte-Foy et en aval (SPINNLER, 2010), nous avons découvert un site probable de nidification au niveau du refuge SPA de Jouvence, grâce aux conseils avisés d'un habitant. Ainsi, plusieurs passages de deux individus ont été notés le 03 avril, à un endroit où la berge semble favorable pour accueillir un nid. En effet, les racines des arbres forment un surplomb au sommet de la berge. Cette portion de cours d'eau étant à sec en été, cela montre que le Cincle plongeur est capable, dans une certaine mesure, de s'adapter aux fortes fluctuations du niveau de l'eau.

## BIBLIOGRAPHIE

---

GEROUDET P. (1974) – Les passereaux d'Europe. Tome 2 : des Mésanges aux Fauvettes. Delachaux et Niestlé. Paris. 264-270.

BERTRAND A. (1988) – Le régime alimentaire et la sélection des proies par le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) dans un cours d'eau des Pyrénées centrales (Ariège). Actes du 16<sup>ème</sup> colloque francophone d'ornithologie. Paris. 12-13 mars 1988. *Alauda* 56 : 407-408.

SPINNLER F. (2010) – Suivi des couples de Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) sur le Suzon en 2009. *Tiercelet Info* 19 : 31-35.